

Entraîneur Fédéral 1Présentation du Parcours de Formation des Entraîneurs

La Filière de formation des Entraîneurs c'est quoi?

Elle répond à un enjeu stratégique de formation des entraîneurs de canoë-kayak et de performance des équipes de France à moyen et long termes.

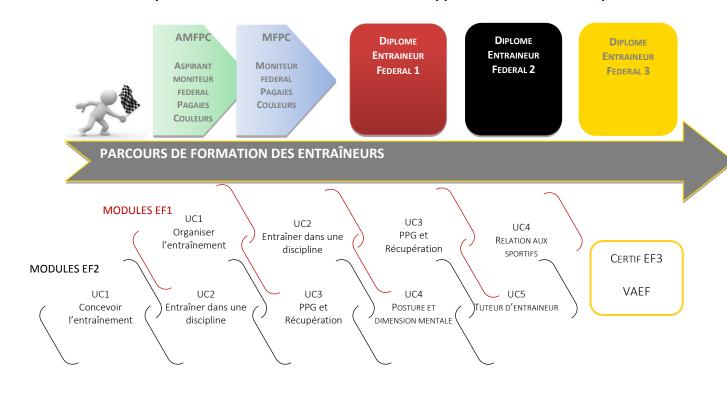
Dans le but d'être accessible au plus grand nombre, ce Parcours de Formation peut être intégré dans différents cas de figure :

- en étant bénévole ou salarié,
- sans pré-requis de niveau individuel de navigation,
- en formation diplômante ou en formation continue non diplômante,
- avec comme objectif un diplôme fédéral (Entraîneur Fédéral) ou un diplôme d'Etat (DE JEPS).

Il y a donc plusieurs entrées possibles dans ce parcours selon vos objectifs et votre niveau initial.



Le parcours de Formation des Entraîneurs s'appuie sur 3 niveaux de diplômes



Qu'est-ce que l'EF1 - Entraîneur Fédéral 1

C'est une formation, de la FFCK, composée de 4 modules de 2 jours, mise en œuvre par les CRCK à destination de tous et d'une période d'alternance en structure.

- UC 1 = Organiser l'entraînement
- UC 2 = Entraîner dans une discipline
- UC 3 = Préparation physique générale et récupération
- UC 4 = Relation aux sportifs



Conditions pour s'inscrire et participer à l'EF1

- Licence fédérale Canoë Plus
- Être en charge d'une mission d'entraînement en canoë-kayak

Conditions de certification

- Être en possession d'une Licence Canoë plus
- Être Moniteur Monitrice fédérale Pagaies Couleurs ou équivalence définie dans le règlement du diplôme (cf. annexe 1)
- Avoir participé aux 4 modules de formation
- Avoir réalisé la période de mise en situation pratique dans le club avec l'accompagnement d'un tuteur

Combien ça coûte?

Le coût du module est de :

50 euros pour les bénévoles et de 150 euros pour les salariés. Il comprend les frais suivants .

- Frais de location des sites de formation
- Frais matériels
- Frais des formateurs
- Frais de fonctionnement administratif

Comment s'inscrire?

C'est le club qui inscrit ses stagiaires auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

CONTACTS

Demande d'inscription à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT Tél: 01 45 11 08 56

Email: serviceformation@ffck.org

INFORMATIONS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Jean-Christophe BOIVIN, CTR Grand Est Responsable de formation

Tel: 06 11 59 00 96 Email: jcboivin@ffck.org

FORMATION ENTRAINEUR FEDERAL 1

Module UC1: ORGANISER L'ENTRAINEMENT

Samedi 4 au Dimanche 5 décembre 2021 - Pôle France CK de Nancy

Fédération Française de Canoë-Kayak, organisme de formation n° 119 405 161 94 déclaré à la DIRRECTE lle de France

<u>Intitulé de la formation</u>: Formation <u>Entraineur Fédéral 1 – UC1: Organiser l'Entraînement</u>

Nature de l'action : Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

<u>Public concerné</u>: Bénévoles ou salariés, sans pré-requis de niveau individuel de navigation.

Objectifs de la formation :

- Construire les groupes et le planning d'entraînement en tenant compte des motivations, des objectifs et du contexte
- Optimiser le volume d'entraînement grâce à l'analyse des ressources
- Adapter la planification prévisionnelle de l'entraînement en fonction des groupes
- Adapter les outils à son propre contexte de pratique
- Organiser sa semaine d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs
- Organiser les phases de sa séance d'entraînement pour un groupe hétérogène de sportifs

<u>Date et lieu de formation :</u> Samedi 04 et Dimanche 5 décembre 2021 au Pôle France de canoë-kayak de Nancy, 51 Boulevard d'Austrasie, 54000 Nancy.

Durée de formation : 2 jours de formation soit un volume horaire de 14 heures.

Hébergement et restauration: l'ensemble des frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le CRCK Grand Est. L'hébergement aura lieu au sein du réseau hôtelier proche du Pole France. Les repas seront pris au Pôle France les midis, puis sur Nancy le Samedi soir.

La fiche d'hébergement ci-jointe est à retourner par mail à <u>icboivin@ffck.org</u> avant le 29 novembre 2021.

Effectifs concernés: 6 à 12 stagiaires maximum.

<u>Intervenants</u>: Jean-Christophe BOIVIN, CTR Grand Est, Pierre AUBERTIN, Entraîneur du Pôle Espoir Sprint de Nancy, autres formateurs...

<u>Modalités de sanction de la formation</u>: Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

<u>Modalités d'inscription</u>: L'ensemble des inscriptions doivent se faire par l'intermédiaire du formulaire d'inscription type FFCK en lien avec votre club (voir formulaire en pièce jointe).

Inscription à envoyer par courrier ou par mail avant le lundi 29 novembre 2021 – délai de rigueur à l'adresse suivante : FFCK – A l'attention du service formation - Base Nautique Olympique et Paralympique 2024 - Route de Torcy – 77 360 VAIRES SUR MARNE - serviceformation@ffck.org

Coût de la formation :

Salariés au titre du plan de formation : Coût pédagogique de 560 €. Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).

Bénévoles : Coût pédagogique de 100€. Frais de déplacement : à la charge des structures.

Matériel à prévoir : Nécessaire de prise de note, clé USB. Affaires et chaussures de footing.

PROGAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Samedi 04 décembre		Dimanche 05 décembre	
9h30 - 13h	Accueil - présentation de l'UC Étude de cas : Prendre en compte un contexte d'entraînement : reconnaître et évaluer les ressources matérielles, humaines et financières, du club et du réseau des clubs locaux. Présenter le contexte de sa structure	9h - 13h	Étude de cas : Programmation des séances : La saison, la semaine, la journée
	Etude de cas : Organisation de la séance d'entrainement		Etude de cas : Les stages, les weekends, les compétitions
13 - 14h	REPAS	13 - 14h	REPAS
14h - 17h30	Expérimentation : Préparer, proposer et mettre en œuvre une séance.	14h - 17h	<u>Témoignage</u> : Le rôle de l'entraîneur dans l'organisation du projet sportif des athlètes
	<u>Débriefing</u>		Etude de cas : Les différents publics, ses spécificités et les adaptations à mettre en
	Étude de cas : Prendre en compte l'activité du sportif dans son ensemble (emploi du temps, charge de travail, temps d'entraînement hors club)		Expérimentation : Adapter un programme hebdomadaire pour son public de club et le présenter Bilan du module et fin